

Réf: Dossier 466734

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KYMHA »

Siège Abidjan, Cocody Angré, non loin du 22ème
arrondissement, Immeuble N'ZI, 2ème étage, lot 3384j
ilot 272, Lot 3384J, Ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 décembre 2025, et enregistrés au CEPICI le 08 décembre 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYMHA »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Transport de personnes et de marchandises ;
Achat, vente et location de véhicules ; Vente d'
accessoires de véhicules ; Vente de pièces détachées de
véhicules ; Import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en
location gérance de tous fonds de commerce. la prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée, et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré, non loin du 22ème
arrondissement, Immeuble N'ZI, 2ème étage, lot 3384j
ilot 272, Lot 3384J, Ilot 272

Dirigeant(s) M KOUAME KOUAKOU HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13705 du 22/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80122/GTCA/RC/2025 du 22/12/2025

